



**DELIBERATION N°54/2019**

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2-BUDGET 2019**

**1. Augmentation poste fonctionnement (chapitre 66) et investissement (chapitre 21)**

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur les ajustements du BP 2019 de 2 postes comptables.

<u>section de fonctionnement :</u>				
augmentation	chapitre	compte	libellé	montant
	66	66111	intérêts réglés à échéance	115 000,00
diminution	chapitre	compte		montant
	70	70121	Rétrocession	115 000,00
<u>section de investissement :</u>				
augmentation	chapitre	compte		montant
	21	2184	Mobilier immobilisé	3 000,00
diminution	chapitre	compte		montant
	16	1641	Emprunt	3 000,00

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'inscrire les inscriptions telles que présentées ci-dessus.

Le 25/09/2019  
Le Président  
Jean-Marc LÉOUTRE



<b>VOTE :</b>	
<b>Pour</b>	<b>13</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
073-487899056-20190917-DEL54-2019-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2019  
Date de réception préfecture : 26/09/2019